

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

| | | | |
|---------------------------------------|---|----------------------------|--|
| Nom: | COMM 1-GL UNIVERSAL METAL PRIMER GRAY | Date de Révision: | 1/7/2022 |
| Étiquette d'un Produit: | 330142 | Société/Entreprise: | 6/5/2018 |
| Utilisation Recommandée: | Primer/Alkyd Based | | |
| Société/Entreprise: | Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA | Fabricant: | Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA |
| | Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8 Canada Emergency Phone: 800-387-3625 | | |
| Préparée par: | Service des Affaires Réglementaires | | |
| Numéro de téléphone d'urgence: | 24 Hour Hotline: 847-367-7700 | | |

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

20% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

| | | |
|--|------|--|
| Liquide inflammable, catégorie 3 | H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| Allergène cutané, catégorie 1 | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B | H340 | Peut induire des anomalies génétiques. |
| Cancérogénicité, catégorie 1B | H350 | Peut provoquer le cancer. |
| STOT, exposition répétée, catégorie 1 | H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

SGH étiqueter les conseils de prudence

| | |
|------|--|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation. |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |

Not Yet Specified

| | |
|----------------|---|
| P264 | Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| P314 | Consulter un médecin en cas de malaise. |
| P321 | Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. |
| P333+P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. |
| P370+P378 | En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre . |
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

| | |
|------|---|
| P240 | Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. |
| P242 | Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. |
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. |
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. |
| P363 | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |

3. Composition / Informations sur les Ingrédients**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|--------------------------------------|---------------|-------------|-------------------------|--|
| Distillat Léger Hydrotraité | 64742-47-8 | 16 | GHS08 | H304 |
| Talc (Silicate de Magnésium Hydraté) | 14807-96-6 | 13 | Indisponible | Indisponible |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 3.3 | Indisponible | Indisponible |
| Solvant Stoddard | 8052-41-3 | 2.6 | GHS06-GHS08 | H304-331-372 |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger | 64742-95-6 | 2.4 | GHS07-GHS08 | H304-332 |
| Kaolinton | 1332-58-7 | 1.7 | Indisponible | Indisponible |
| 1,2,4-Triméthylbenzene | 95-63-6 | 1.2 | GHS02-GHS07-GHS08 | H226-304-315-319-332-335 |
| Méthyléthylcétoxime | 96-29-7 | 0.2 | GHS05-GHS06-GHS07-GHS08 | H302-312-315-317-318-331-336-350-370-373 |
| Silice Cistalline | 14808-60-7 | 0.1 | Indisponible | Indisponible |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7 | 0.1 | Indisponible | Indisponible |
| Naphta Lourd Hydrotraité | 64742-48-9 | 0.1 | GHS08 | H304-340-350 |

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Garder les contenants hermétiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les contenants peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Éviter la chaleur excessive. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique | N° CAS | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|--------------------------------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Distillat Léger Hydrotraité | 64742-47-8 | 20.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Talc (Silicate de Magnésium Hydraté) | 14807-96-6 | 15.0 | 2 mg/m3 | N.E. | N.E. | N.E. |
| Dioxyde de Titane | 13463-67-7 | 5.0 | 10 mg/m3 | N.E. | 15 mg/m3 | N.E. |
| Solvant Stoddard | 8052-41-3 | 5.0 | 100 ppm | N.E. | 500 ppm | N.E. |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger | 64742-95-6 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Kaolinton | 1332-58-7 | 5.0 | 2 mg/m3 | N.E. | 15 mg/m3 | N.E. |
| 1,2,4-Triméthylbenzene | 95-63-6 | 5.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Méthyléthylcétoxime | 96-29-7 | 1.0 | 10 ppm | N.E. | N.E. | N.E. |
| Silice Cristalline | 14808-60-7 | 1.0 | 0.025 mg/m3 | N.E. | 50 µg/m3 | N.E. |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Naphta Lourd Hydrotraité | 64742-48-9 | 1.0 | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

| | | | |
|-------------------------------------|------------------------|---|---------------|
| Apparence: | Liquide | État Physique: | Liquide |
| Odeur: | Comme un solvant | Seuil de l'odeur: | N.E. |
| Gravité spécifique: | 1.455 | pH: | Non déterminé |
| Point de Congélation, °C: | Non Déterminé | Viscosité: | Non Déterminé |
| Solubilité à l'eau: | Pue | Coéf de partition Octanol-Eau (Kow): | Non Déterminé |
| Temp. de Décomposition, °C: | Non Déterminé | Limites d'Explosivité, %vol: | 0.9 - 8.1 |
| Plage du point d'ébullition: | 136 - 537 | Point d'éclair, °C: | 43 |
| Inflammabilité: | Supporte la combustion | Température d'Auto-Inflammation, °C: | Non Déterminé |
| Taux d'évaporation: | Plus lent que l'Éther | Pression de Vapeur: | Non Déterminé |
| Densité de Vapeur: | Plus lourd que l'air | | |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Aucune information.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l'irritation modérée des yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance peut provoquer une légère irritation cutanée.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérigène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérigène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus du niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérigène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Nocif si ingéré.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par l'IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du dioxyde de titane dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u> | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 64742-47-8 | Distillat Léger Hydrotraité | >5000 mg/kg Rat | >2000 mg/kg Rabbit | >5000 mg/L Rat |

Not Yet Specified

| | | | | |
|------------|--------------------------------------|------------------|--------------------|----------------|
| 14807-96-6 | Talc (Silicate de Magnésium Hydraté) | 6000 | N.E. | 30 |
| 13463-67-7 | Dioxyde de Titane | >10000 mg/kg Rat | 2500 mg/kg | N.E. |
| 8052-41-3 | Solvant Stoddard | N.E. | >3000 mg/kg Rabbit | >5.5 mg/L Rat |
| 64742-95-6 | Solvant Naphta, Aromatique Léger | 8400 mg/kg Rat | >2000 mg/kg Rabbit | N.E. |
| 1332-58-7 | Kaolinton | 5500 mg/kg | >5000 mg/kg Rat | 25 |
| 95-63-6 | 1,2,4-Triméthylbenzene | 3280 mg/kg Rat | >3160 mg/kg Rabbit | 18 mg/L Rat |
| 96-29-7 | Méthyléthylcétoxime | 930 mg/kg Rat | 1100 mg/kg Rabbit | >4.83 mg/L Rat |
| 14808-60-7 | Silice Cristalline | 5500 mg/kg Rat | 5500 | 100 mg/L |
| 136-52-7 | Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | N.E. | >5000 mg/kg Rabbit | N.E. |
| 64742-48-9 | Naphta Lourd Hydrotraité | >6000 mg/kg Rat | >5000 mg/kg Rabbit | N.E. |

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations Relatives à l'Élimination

Informations sur l'évacuation: Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. N'incinerez pas les récipients fermés.

14. Informations Relatives aux Transports

| | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) - FRENCH</u> |
|----------------------------|-------------------------|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Numéro UN: | N.A. | 1263 | 1263 | N.A. |
| Nom UN:: | Non réglementé | Peintures, Vernis, Diluants | Peintures, Vernis, Diluants | Non réglementé |
| Classe de danger : | N.A. | 3 | 3 | N.A. |
| Groupe d'emballage: | N.A. | III | III | N.A. |
| Quantité Limitée: | Non | Oui | Oui | Non |

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Respiratory or Skin Sensitization, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure), Germ cell mutagenicity

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> |
|-----------------------------|---------------|
| 1,2,4-Triméthylbenzene | 95-63-6 |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7 |
| Oxyde d'Aluminium | 1344-28-1 |

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:**DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE****Attention:** Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.**16. Autres Informations****Evaluations HMIS**

Santé: 2* Inflammabilité: 2 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité: 0

Les Composés Organiques Volatils: 338 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 1/7/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Modification de la Composition du Produit
 Modification des Propriétés de la Substance et/ou
 du Produit dans la ou les Section(s):
 02 - Identification des Dangers
 05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
 09 - Propriétés Physiques et Chimiques
 14 - Informations sur le Transport
 15 - Informations Réglementaires
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.